

Décision sur la cinquième question à l'ordre du jour: Rapport d'évaluation annuel 2014-15

Le Conseil d'administration a pris note du rapport figurant dans le document GB.325/PFA/5(Rev.) et approuvé les recommandations (paragraphe 14 et 64) devant figurer dans le plan d'action glissant pour la mise en œuvre des recommandations dont il sera rendu compte dans le rapport d'évaluation annuel 2015-16. Il a aussi confirmé les priorités recensées dans le rapport sur le programme de travail pour 2016-2018.

(Document GB.325/PFA/5(Rev.), paragraphe 65.)